

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

77120 Coulommiers

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

EI sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

EI sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

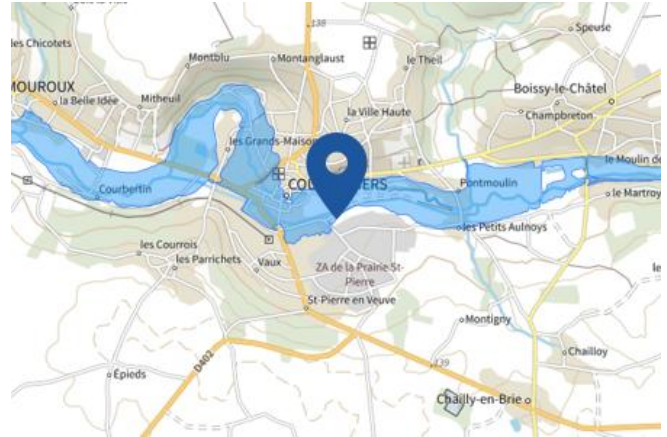
EI sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Coulommiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :

PPRN : PPRI Grand Morin amont

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI Grand Morin amont a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 28/01/2005

Date d'approbation : 29/12/2010

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

AZI : Grand -Morin

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

DDRM : DDRM77

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Risque d'inondation sur Coulommiers

14 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

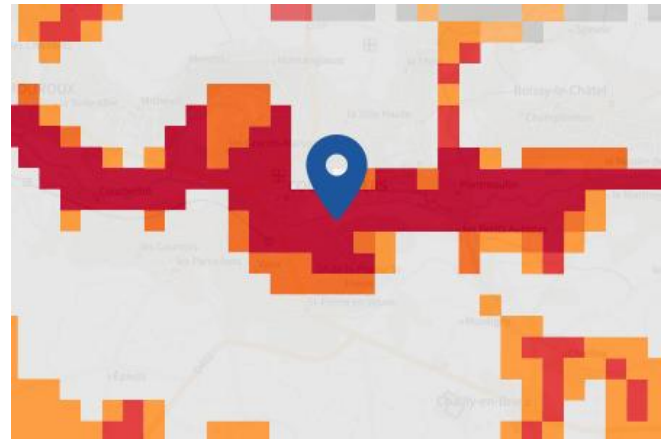
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2424582A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/07/2024	27/09/2024
IOME2410378A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/02/2024	27/04/2024
INTE1818802A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2018	27/07/2018
INTE1615488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	09/06/2016
IOCE0821938A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/07/2007	16/09/2008
INTE0100760A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2001	18/01/2002
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9600301A	Inondations et/ou Coulées de Boue	18/05/1996	04/09/1996
INTE9500410A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/04/1995	08/09/1995
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
ECOZ890006A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/12/1988	03/03/1989
NOR19861017	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/05/1986	20/11/1986
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

Risque de remontées de nappe sur Coulommiers

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

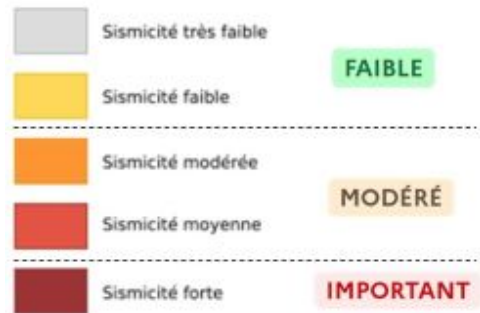
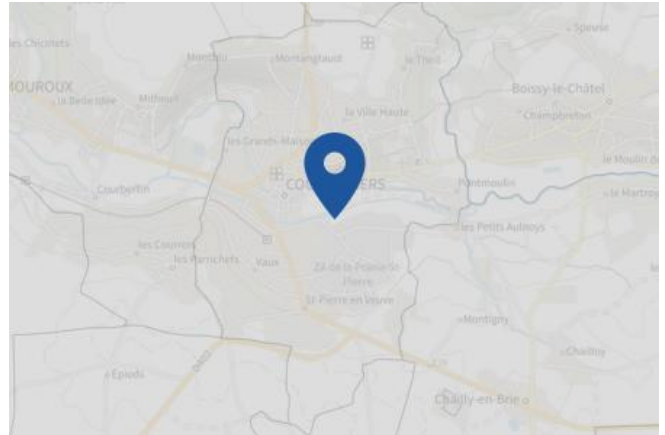
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Coulommiers

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Coulommiers

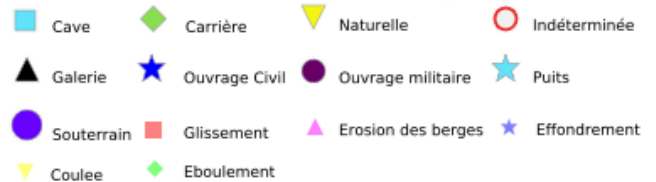
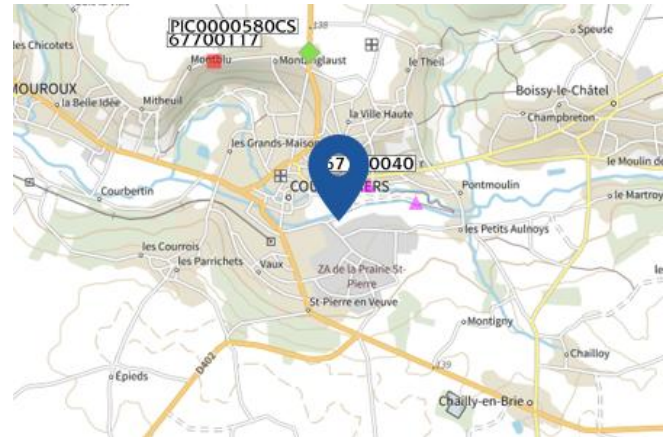
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :



PPRN : PPRsecheresse Coulommiers

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRsecheresse Coulommiers a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 11/07/2001

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM77

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Coulommiers

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Coulommiers

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

9 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

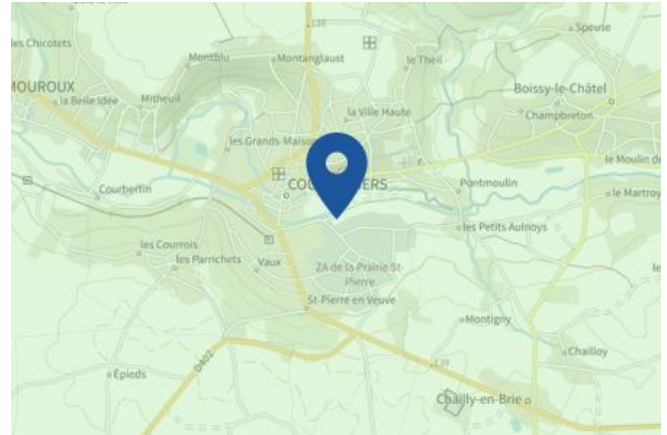
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2114775A	Sécheresse	01/07/2020	06/06/2021
INTE1917051A	Sécheresse	01/07/2018	17/07/2019
INTE1228647A	Sécheresse	01/04/2011	17/07/2012
INTE9900346A	Sécheresse	01/12/1996	24/08/1999
INTE9700269A	Sécheresse	01/01/1995	19/07/1997
INTE9500338A	Sécheresse	01/11/1993	09/09/1995
INTE9400220A	Sécheresse	01/01/1992	10/06/1994
INTE9200482A	Sécheresse	01/01/1991	05/11/1992
INTX9110334A	Sécheresse	01/05/1989	27/12/1991

Risque radon sur Coulommiers

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Coulommiers

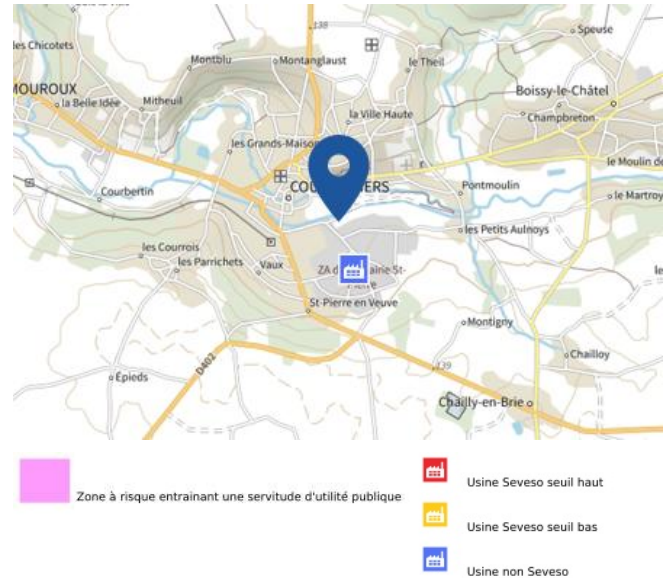
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

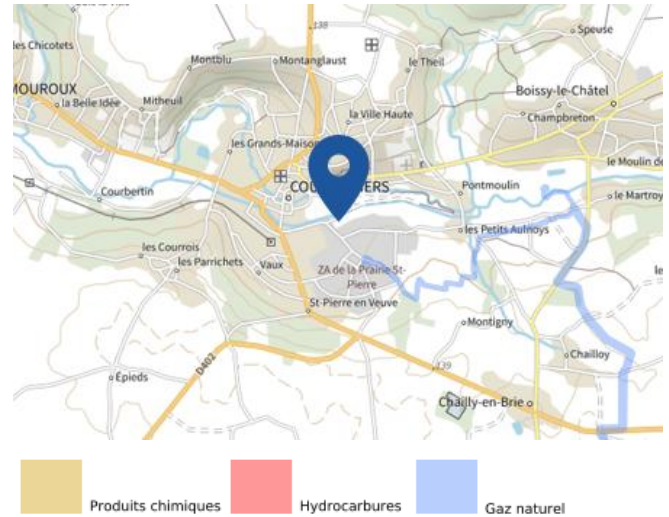
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SAVERPLUS (ex. VERRE PLUS)	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Coulommiers

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Coulommiers

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

2 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
67700039	Erosion de berges	La Sucrierie
67700040	Erosion de berges	Parc des sports

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

8 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000601101	SCA VALFRANCE	Clôturée
SSP000600101	LIDL COULOMMIERS	Clôturée
SSP000806801	ANCIENNE USINE A GAZ	Clôturée
SSP001099601	AMCOR FLEXIBLES SPS	En cours
SSP001110001	Brodard Graphique	En cours
SSP000599401	GAZ DE FRANCE (GDF)	Clôturée
SSP000604001	Ecole élémentaire Charles de Gaulle	Clôturée
SSP000600601	SCA VALFRANCE	Clôturée

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

99 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3878162	Garage Citroën	Indéterminé	
SSP3878161	Ex. Réparation d'engins agricoles	Indéterminé	
SSP3878160	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3878159	Fabrication d'emballages en matières	Indéterminé	
SSP3878158	Pressing - Laverie	Indéterminé	
SSP3878157	Atelier de vente et réparation de	Indéterminé	
SSP3876930	Coopérative agricole	Indéterminé	
SSP3876694	Abattoirs St Blandin	Indéterminé	
SSP3876693	Traitement de surfaces	Indéterminé	
SSP3876692	Hôpital	Indéterminé	
SSP3876691	Lycée	Indéterminé	
SSP3876690	Casse automobile	Indéterminé	
SSP3876526	Usine à gaz	En arrêt	
SSP3876260	Traitement des ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3876252	Blanchisserie - Teinturerie	En arrêt	
SSP3876249	Carrosserie	En arrêt	
SSP3876248	Moulage de matières plastiques	En arrêt	
SSP3876246	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3876244	Négociant en combustibles	En arrêt	
SSP3876102	Atelier de vente et réparation de	En arrêt	
SSP3875979	Carrosserie du Grand Morin, Ex.	Indéterminé	
SSP3875910		En arrêt	
SSP3875908	Concessionnaire - Station-service	En arrêt	
SSP3875899	Garage OPEL	Indéterminé	
SSP3875731	Fabrication de matériel et meubles	En arrêt	
SSP3875705	Station-service	En arrêt	
SSP3875620	Aérodrome de Coulommiers-Voisins	Indéterminé	
SSP3875619	Cabine de peinture	En arrêt	
SSP3875618	Imprimerie - Papeterie	En arrêt	
SSP3875617	Entreprise de béton	Indéterminé	
SSP3875351	Station-service du Relais de Capucins	Indéterminé	
SSP3875350	Construction électronique	En arrêt	
SSP3875349	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP3875230	Coopérative agricole	En arrêt	
SSP3875225	Mécanique agricole	En arrêt	
SSP3875208	Coopérative agricole	En arrêt	
SSP3875075	Imprimerie	En arrêt	
SSP3875060	Garage	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3874934		En arrêt	
SSP3874928	Blanchisserie - Teinturerie	En arrêt	
SSP3874922	Imprimerie	En arrêt	
SSP3874848	Imprimerie	En arrêt	
SSP3874755	Station-service	En arrêt	
SSP3874753		En arrêt	
SSP3874657		Indéterminé	
SSP3874655	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3874650	Blanchisserie - Teinturerie	En arrêt	
SSP3874137	Réparation de moteurs électriques	En arrêt	
SSP3874136	Transports routiers	Indéterminé	
SSP3874135		En arrêt	
SSP3874134	Fabrication de tubes	En arrêt	
SSP3874133	Fabrication de tubes	Indéterminé	
SSP3874127	Garage	En arrêt	
SSP3874125	Entreprise de travaux publics (Bâtiments)	Indéterminé	
SSP3873861	Garage - Enseigne Ford	Indéterminé	
SSP3873800	Imprimerie artisanale de type offset	En arrêt	
SSP3873710		En arrêt	
SSP3873708	Dépôt de cartouches et de carburant	En arrêt	
SSP3873596	Dépôt d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP3873521		En arrêt	
SSP3873505	Tannerie	En arrêt	
SSP3873498	Ferrailleur	En arrêt	
SSP3873491	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3873401	Revendeur de matériaux de	Indéterminé	
SSP3873344	Garage - Station-service Golf	Indéterminé	
SSP3873343	Société de transports	Indéterminé	
SSP3873292	Desserte de carburants	Indéterminé	
SSP3873289	Desserte de carburants	En arrêt	
SSP3873219	Décharge	En arrêt	
SSP3873215	Serrurerie - Ferronnerie d'art	En arrêt	
SSP3873212	Station-service	En arrêt	
SSP3873204	Sucrierie	En arrêt	
SSP3873197	Imprimerie	En arrêt	
SSP3873196	Transformation de matières plastiques	En arrêt	
SSP3873126	Garage	En arrêt	
SSP3872681	Garage - Atelier de réparation	En arrêt	
SSP3872679	Dépôt d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP3872672	Desserte de carburants	En arrêt	
SSP3872671	Station-service	En arrêt	
SSP3872641	Centre Commercial Leclerc	Indéterminé	
SSP3872636	Lycée d'Enseignement Professionnel	Indéterminé	
SSP3872309	Garage	En arrêt	
SSP3872308		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3872307		Indéterminé	
SSP3872306	Garage	En arrêt	
SSP3872305	Marbrerie funéraire	En arrêt	
SSP3872304	Station-service	En arrêt	
SSP3872303	Garage - Station-service	En arrêt	
SSP3872302	Laboratoire de cosmétologie	En arrêt	
SSP3872301	Garage	En arrêt	
SSP3872300		En arrêt	
SSP3872299	Atelier d'orfèvrerie	Indéterminé	
SSP3872208	Atelier d'entretien - Station-service	En arrêt	
SSP3872179		Indéterminé	
SSP3872161	Garage	Indéterminé	
SSP3872160		Indéterminé	
SSP3872136	Garage	En arrêt	
SSP622212	SNCF	En arrêt	
SSP622210	SODEF	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle